

# Contrat quinquennal

2012-2016

Contrat d'établissement  
Indicateurs et cibles de performance  
Annexe financière

3 | 03 avril 2012  
CEVU



## Le contrat : historique

- **Projet stratégique adopté par le CA le 8 décembre 2011**
- **Indicateurs contractuels : document validé par le bureau le 20 décembre 2011**
- **Réunion à Angers avec les représentants du MESR le 25 janvier 2012**
  - Un texte de 10 pages sera proposé par le MESR
  - Des parties communes aux 3 universités de la Région : formation doctorale, IUFM
- **Réunion au MESR sur les indicateurs : 28 février 2012**
- **Réception de la proposition du MESR pour le texte du contrat : 1<sup>er</sup> mars 2012**

4 | 03 avril 2012  
CEVU



## Le contrat : historique

- *Modification des parties communes après négociation avec les présidents des universités de Nantes et du Maine*
- *Autres modifications validées par le comité de direction et le conseil de gouvernance*
- *Envoi du texte modifié et des indicateurs au MESR : 12 mars 2012*
- *Retour des documents validés par le MESR le 16 mars*
- *CA : 22 mars 2012*
- *Signature du contrat : 28 mars 2012*

5 | 03 avril 2012  
CEVU



## Contrat : plan

- **PRÉAMBULE**
- **DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PARTENARIATS POUR ATTEINDRE UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE**
- **MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE**
- **APPROFONDIR LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE EN INSTAURANT UN PILOTAGE EFFICIENT DE L'ÉTABLISSEMENT**
- **VALORISER LES ATOUTS DE LA POLITIQUE DE SITE**

6 | 03 avril 2012  
CEVU



## DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PARTENARIATS POUR ATTEINDRE UNE RECHERCHE D'EXCELLENCE

### 1/ Renforcer l'architecture des cinq pôles existants

- **Poursuivre la structuration de la recherche :**
  - Le rôle des SFR
  - Réduire le nombre des EA
  - Favoriser la recherche transdisciplinaire
- **Aider au pilotage et à la décision :**
  - Compléter les indicateurs disponibles
  - Connaître en temps réel la production scientifique

7 | 03 avril 2012  
CEVU



## MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE

### 1/ Renforcer le pilotage de l'offre de formation

- **Piloter en confortant le dialogue**
  - Avec les composantes : les C.O.M.
  - Avec les partenaires du PRES UNAM
  - Avec l'Institut Catholique de l'Ouest
- **Développer des outils statistiques et comptables de pilotage de l'offre de formation : indicateurs, tableaux de bord...**
- **Etendre la démarche qualité : conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements**

8 | 03 avril 2012  
CEVU



## MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE

### 2/ Conforter une offre de formation attractive

- **La licence comme continuum du lycée à l'université**
  - Un continuum de bac-3 à bac +3
  - Progressivité de la spécialisation disciplinaire
  - Rationaliser au besoin au moyen de regroupements
  - Préserver l'aspect professionnalisant de l'offre de formation
- **Le Master comme continuum de la licence et préalable à la recherche afin de renforcer l'adossement formation / recherche**
  - Stabilité et lisibilité
  - Accentuer la professionnalisation ou l'internationalisation
  - Vers une carte régionale harmonisée de l'offre de formation master
  - Construction d'un cycle de formation en 2 ans : les contrats pédagogiques
- **Faisabilité d'un centre polytechnique universitaire à étudier**

9 | 03 avril 2012  
CEVU



## MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE

### 2/ Conforter une offre de formation attractive

- **Les formations en santé**
  - Compléter les dispositifs de réorientation des étudiants ayant échoué au concours de PACES
  - Les autres formations de santé : licence TLM, intégration de l'école de sages-femmes, convention avec les IFSI
  - Poursuivre (et évaluer) la coopération avec l'université du Maine pour la PACES
- **La formation des maîtres : un projet politique commun des 3 universités du PRES**
  - Organisation à l'échelle académique de la formation initiale et continue en coopération avec le rectorat
  - Vers un contrat d'objectifs et de moyens partagé entre les 3 universités
  - Elaboration et mise en œuvre au cours de l'année universitaire 2012-2013

10 | 03 avril 2012  
CEVU



## MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE

### 2/ Conforter une offre de formation attractive

- **L'internationalisation de l'offre de formation et la mobilité**
  - Multiplier les échanges d'étudiants et d'enseignants
  - Augmenter le nombre de diplômés en partenariat international
  - Renforcer les enseignements de langues ou en langues étrangères
- **La formation tout au long de la vie et en alternance**
  - Mener une politique ambitieuse au bénéfice des étudiants, ainsi qu'en direction des salariés et des demandeurs d'emploi
  - Restructurer le CUFCo et redéfinir ses missions

11 | 03 avril 2012  
CEVU



## MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE

### 3/ Poursuivre le développement de l'aide aux étudiants

- **Accompagner spécifiquement les étudiants**
  - Pérenniser les dispositifs de détection et d'aide aux étudiants en difficulté
  - Privilégier le travail en petits groupes, le contrôle continu...
  - Mettre l'accent sur l'acquisition des compétences transversales (C2i, langues...)
  - Suivre l'insertion professionnelle des étudiants
- **Construire une véritable université numérique au service des étudiants**
  - En coordination avec le PRES
  - Des applications plus tournées vers les services aux étudiants

12 | 03 avril 2012  
CEVU



## MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE

### 3/ Poursuivre le développement de l'aide aux étudiants

- **Maintenir et développer selon les mêmes critères de qualité la documentation**
  - Valorisation documentaire physique et virtuelle
  - Valorisation de la production scientifique
  - Certification ISO 9001
- **Poursuivre la politique de l'université en matière de vie étudiante**
  - Un facteur d'attractivité de l'UA
  - Poursuivre les efforts en faveur de la participation des étudiants à la vie de l'université et leur intégration dans la Cité

## APPROFONDIR LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE EN INSTAURANT UN PILOTAGE EFFICIENT

### 1/ Affirmer la gouvernance de l'université

- **Un pilotage à renforcer**
  - Mutualisation des fonctions support
  - Généralisation des contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes
- **Une démarche qualité à piloter au niveau central**
  - Systématiser l'évaluation des formations et des enseignements

## APPROFONDIR LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE EN INSTAURANT UN PILOTAGE EFFICIENT

- 2/ Améliorer la qualité du pilotage budgétaire
- 3/ Poursuivre la mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEEC)
- 4/ Réussir la mise en œuvre d'un schéma directeur du numérique
- 5/ Elaborer une politique immobilière rationnelle, qui accompagne le développement de la recherche et de la formation, sans mettre en péril les finances de l'université

## VALORISER LES ATOUTS DE LA POLITIQUE DE SITE

- 1/ La politique régionale de formation doctorale  
« Permettant une avancée supplémentaire, l'université d'Angers, aux côtés des deux autres universités du PRES UNAM, engagera une réflexion sur une stratégie régionale et partagée pouvant conduire à terme à la mise en place d'un doctorat commun »
- 2/ Le développement des activités transversales du PRES UNAM
  - Des projets communs dans l'espace européen
  - La coordination des politiques documentaires
- 3/ Les perspectives interrégionales de structurations scientifiques
  - Esquisse d'une démarche inter régionale dans 4 thématiques majeures : Santé, STIC, Mer, Matériaux

## Annexe - Indicateurs et cibles de performance : Contexte

- **CQ depuis la LRU :**
  - caractère stratégique
  - resserrés autour d'un nombre restreint de problématiques (formation, recherche, pilotage).
- **Indicateurs contractuels :**
  - orientés vers l'évaluation de la performance
  - vocation à déterminer si les objectifs clés du contrat sont atteints

## Indicateurs de performance : Catégories d'indicateurs contractuels

### Les indicateurs communs (au nombre de 15) :

- objectifs partagés entre l'Etat et ses opérateurs,
- déclinés de la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur
  - augmentation de la réussite et de l'insertion professionnelle étudiantes,
  - amélioration de l'offre de formation et de son attractivité,
  - élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques,
  - valorisation de la recherche,
  - renforcement du pilotage...

### Les indicateurs spécifiques :

- proposés par les établissements en fonction du contenu de leur contrat ,
- puis négociés avec le ministère

Thèmes retenus par l'UA :

- Recherche : production scientifique
- Formation : taux d'abandon en L1
- Vie étudiante : activités culturelles et sportives
- Documentation : part financière doc. électronique ; fréquentation des BU
- Relations internationales : internationalisation des diplômes

**Chaque indicateur doit faire l'objet d'une fiche descriptive, complétée d'une valeur initiale et d'une valeur cible**



**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA  
FORMATION :  
TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2**  
(objectif stratégique n°2 du PAP MESR  
« Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation »)

- **Population étudiée** : néobacheliers inscrits en L1 (hors PACES , hors DUT)
- **Mode de calcul** = nbre nvx bacheliers inscrits en L1 en n-1/n inscrits en L2 en n/n+1, rapporté au nbre total de L1 en n-1/n
- **Situation actuelle** :

source MESR	UA	Toutes universités
2008/2009	<b>60,2%</b>	44,3%
2009/2010	<b>53,6%</b>	42,3%

Position sur l'ensemble des universités 2009-2010 : 7<sup>e</sup>

- **Cible UA 2016 négociée = 60%**
- **Cible 2013 ensemble des universités = 52%** (source PAP 2012)

19 | 03 avril 2012  
CEVU



**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA  
FORMATION :  
TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN 3 ANS**  
(objectif stratégique n°2 du PAP MESR  
« Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation »)

- **Population étudiée** : étudiants bacheliers et non bacheliers inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en L1 (hors PACES , hors DUT) , ayant effectué l'ensemble de leur cursus à l'UA
- **Mode de calcul** : taux de réussite en 3 ans des inscrits en L1 d'une cohorte donnée
- **Situation actuelle** :

source MESR	UA	Toutes universités
diplômés 2009	<b>59,0%</b>	43,4%
diplômés 2010	<b>58,9%</b>	42,8%

Position sur l'ensemble des universités 2009-2010 : 1<sup>er</sup>

Position sur l'ensemble des universités 2009-2010 en valeur ajoutée (différence entre taux de réussite observé et taux de réussite attendu) : 2<sup>e</sup>

20 | 03 avril 2012  
CEVU

- **Cible UA 2016 négociée = 60%**
- **Cible 2013 ensemble des universités = 43%** (source PAP 2012)



## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION : PART DES NOUVEAUX ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT EN M

(objectif stratégique n°1 du PAP MESR  
« Répondre aux besoins de qualifications supérieures »)

- **Population étudiée** : étudiants inscrits en M1 et M2, hors redoublants
- **Mode de calcul** : nbre étudiants inscrits en M en n absents de l'UA en n-1 / nbre étudiants inscrits en M en n
- **Situation actuelle en M1** :

**Part des étudiants non présents en N-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1**

source MESR	UA	Toutes universités
2009/2010	<b>49,6%</b>	40,5%
2010/2011	<b>47,2%</b>	42,9%

- **Cible UA 2016 négociée = 45%**

- Situation actuelle en M2:

**Part des étudiants non présents en N-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2**

source MESR	UA	Toutes universités
2009/2010	<b>30,5%</b>	40,9%
2010/2011	<b>37,0%</b>	39,5%

- **Cible UA 2016 négociée = 35%**

21 | 03 avril 2012  
CEVU



## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION : EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

(objectif stratégique n°2 du PAP MESR  
« Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation »)

- **Population étudiée** : étudiants inscrits en L , M , DUT , LP , Diplôme d'ingénieur
- **Modes de calculs** : nombre mentions ou diplômés évalués ; taux de réponse

source UA	2010/2011	Cible 2016
Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	61%	100%
Taux de réponse en L	48,7%	60,0%
Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	50%	100%
Taux de réponse en M	27,5%	50,0%
Autres diplômes (LP, DUT, Ingénieurs) faisant l'objet d'une évaluation	28%	100%
Taux de réponse autres diplômes	79,0%	80,0%

22 | 03 avril 2012  
CEVU



## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION : FORMATION CONTINUE

(objectifs stratégiques du PAP MESR  
« Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout  
au long de la vie »  
« Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements »)

- **Population étudiée** : stagiaires de formation continue
- **Champ de la mesure** : prestations de FC diplômantes ou non (hors apprentissage)

source UA	2010	Cible 2016	Taux croissance
1- Volume d'heures stagiaires	425 000	600 000	+41%
2- Nombre de stagiaires	4 450	6 275	+41%
3- Nombre de certifications délivrées	1 187	1 635	+38%
4- Nombre de VAE (certifications totales)	68	120	+76%
5- Recettes de la FC	1 600K€	2 500K€	+56%

23 | 03 avril 2012  
CEVU



## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION : MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE

(objectif stratégique du PAP MESR  
« Répondre aux besoins de qualification supérieure »)

- **Population étudiée** : diplômés de l'année n
- **Mode de calcul** : nombre de diplômés ayant effectué une mobilité pendant leur cursus / nombre de diplômés

**Nombre de diplômés ayant effectué une mobilité sortante (semestre ou stage)  
au cours de leur cursus**

source UA	diplômés 2010	diplômés 2011	cible 2016
Licence	11,6%	12,0%	14,0%
Master	6,7%	13,9%	18,0%

24 | 03 avril 2012  
CEVU



## INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION : VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD

(obj. strat. PAP « Optimiser accès aux ressources doc. pour la formation et la recherche par augmentation des hor. d'ouverture »)

- données : horaires d'ouverture des BU Saint Serge et Belle-Beille
- Mode de calcul : moyenne d'ouverture des 2 BU
- Situation actuelle
  - 2010 : 74.5 h (source UA)
  - 2011 : 74.5 h (source UA)
- Cible 2016 = 74.5 h

25 | 03 avril 2012  
CEVU



## L'annexe financière

- **Dotation annuelle en crédits comprenant**
  - Une part calibrée chaque année en application du modèle d'application des moyens, en fonction d'indicateurs d'activités et de performance
  - Une part correspondant aux rémunérations des personnels pris en charge sur le budget de l'Etat
  - Une part contractuelle : 680 000€ X 5
  - Une part réservée à des actions spécifiques, réparties chaque année selon des procédures « ad hoc »

26 | 03 avril 2012  
CEVU

